

# **Réunions de Conseil Municipal 2021**

## **Séance du 18 Février 2021**

### **DETR**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de solliciter la DETR en vue des travaux de réaménagement de la Mairie avec création d'un SAS d'entrée et réhabilitation de la rampe d'accès handicapé et le changement d'une fenêtre.

Le coût de l'opération s'élève à 16 593.34 € HT

Il propose de solliciter cette subvention à hauteur de 30% du montant des travaux hors taxe. Le plan de financement serait le suivant :

-subvention DETR : 4 978 €

-autofinancement : 11 615.34 €

Les travaux devraient débuter au 01/06/2021 pour une durée de 3 mois environ.

Après délibération, l'assemblée adopte le projet ainsi que le plan de financement tels qu'ils sont présentés et autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention DETR relative à ce projet.

### **EARL La Ferme de Kerléo Bras**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu que L' EARL La ferme de Kerléo Bras a présenté un projet d'extension de l'élevage porcin pour un nouvel effectif de 1 050 animaux équivalents et l'actualisation de la gestion des déjections au lieu-dit Kerléo Bras.

Après délibération, il s'avère qu'il y a 8 votes pour ce projet et 2 abstentions.

### **Transfert de pouvoirs de police administrative spéciale**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de délibérer quant au transfert de pouvoirs de police administrative spéciale relatif

- aux bâtiments menaçant ruine à la sécurité des ERP d'hébergement et
- à la sécurité des occupants d'immeubles collectifs à usage d'habitation,
- en matière d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage.

Après délibération, l'assemblée s'oppose à transférer ces pouvoirs de police administrative spéciale à Guingamp-Paimpol Agglomération.

Un arrêté sera pris par Monsieur le Maire dans ce sens.

### **Plan de relance**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de solliciter une subvention auprès du département dans le cadre du Plan de relance pour l'aménagement d'une liaison douce et sécurisation d'une entrée de bourg (RD 32A) entre notre commune et la commune de Kermoroc'h.

Ce projet s'élève à la somme de 49 816.00 € HT et pourrait bénéficier d'un taux de subvention de 80%.

Après délibération, l'assemblée acte le principe de l'opération et autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention.

### **Participation RPI Trégonneau/Squiffiec pour 2019-2020**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de participation au RPI Trégonneau /Squiffiec pour 2019-2020 à savoir pour 4 enfants :

- Squiffiec 1 076 €

- Trégonneau 1 040 €

Après délibération, l'assemblée y émet un avis favorable.

### **Subventions 2021**

Monsieur le maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de voter les subventions 2021

Après délibération, l'assemblée décide ainsi :

Pompiers : 50 €

Pierre le Bigaut : 100 €

Aide alimentaire : selon facture

Les enfants de Trestel : 50 €

Ligue contre le cancer :100 €

UFAC 50 €

Téléthon : 100€

Association des Maires de France :cotisation de base : 0,18624 €/hbt+

Part revenant à l'Association Nationale : moins de 200 habitants : 48 €